



Offre de stage

Définition d'une stratégie de labellisation du patrimoine du Pays de Mauriac (15)

Contexte et mission du stage

La Communauté de Communes du Pays de Mauriac, située à l'ouest du Cantal, se compose de 11 communes et 7 300 habitants. Son siège se trouve à Mauriac, ville-centre et Sous-Préfecture du département. Ce pôle économique propose une offre d'équipements et de services à son bassin de vie (39 communes du Cantal et de la Corrèze). L'économie du territoire s'articule entre l'agriculture, les services et dans une moindre part, mais en constante augmentation, le tourisme.

Le Pays de Mauriac totalise 27 Monuments Historiques (5 classés et 22 inscrits) ainsi que de nombreux autres édifices ou sites naturels et paysagers remarquables. Actuellement, cette richesse n'est pas suffisamment reconnue par les visiteurs ni par les habitants du territoire. La mise en valeur du patrimoine est un atout pour l'accueil de nouvelles populations et activités et pour la dynamisation du tourisme. Il participe également à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants. Un label permettrait donc de renforcer la notoriété, l'attractivité et le rayonnement du Pays.

La stratégie de labellisation du patrimoine du Pays de Mauriac a donc pour objectif de valoriser et de promouvoir son patrimoine bâti, naturel et paysager.

Cette étude s'inscrit dans le programme de revitalisation du centre-bourg de Mauriac qui se compose de 43 actions réparties en 5 axes thématiques (économie/services, espaces publics, patrimoine, habitat/logement, mobilité).

La mission s'organise en quatre étapes :

- Synthèse de l'inventaire du patrimoine bâti, naturel et paysager présent sur le territoire du Pays de Mauriac, avec un focus plus précis sur le centre-bourg et définition du périmètre d'intervention ;

- Recherche et caractérisation des labels ;
- Comparatif des différents labels et aide à la décision pour le choix du label ;
- Esquisser le dossier de candidature au label retenu (montage opérationnel et financier, rétroplanning, ...) et détailler les obligations qui ne seraient pas encore satisfaites.

Profil et compétences

Bac + 3 à bac + 5 en valorisation patrimoniale, développement local, aménagement du territoire ou tourisme

Travail en autonomie

Capacité d'analyse, de synthèse et de proposition

Durée du stage

6 mois (avril à septembre 2018)

Rémunération

Gratification de base (selon le dernier décret) et remboursement des frais de déplacement dans le cadre de la mission.

Conditions

Permis B

Hébergement

Possibilité d'hébergement chez l'habitant (Contrat LOJA)

Contact / Encadrement du stage

Lucie Gratel, chargée de mission Rénovation du centre-bourg de Mauriac

04.71.68.36.20 centrebourg@mauriac.fr

Modalités de candidature

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier, avant le vendredi **23 février 2018**, à M. le Président,

Communauté de communes du Pays de Mauriac
Place Gambetta
BP 53
15 200 Mauriac